

UN NOUVEL APOSTAT.

Nous lisons ce qui suit dans le "Protecteur Canadien" du 17 Mars :

"THE ANTI-ROMAN ADVOCATE."

"Tel est le titre d'un nouveau journal, que Médéric Lanctôt vient de fonder à Détroit, Mich., pour combattre la religion catholique romaine. Nous en avons reçu le premier numéro, dont nous traduisons les quelques extraits suivants, pour les mettre sous les yeux de ses amis, s'il lui en reste encore parmi les Canadiens. Voici ce qu'il écrit :

Etre catholique romain, c'est être condamné, corps et âme, à un esclavage éternel. La religion catholique et romaine est une malédiction pour le peuple canadien. Nous aurions plus d'espérance pour l'émancipation politique du Canada, si ce pays était peuplé de nègres, au lieu de l'être par des catholiques blancs.

Si tous les Curés, que nous avons connus, mènent une vie immobilière, ce n'est pas une garantie que ceux que nous n'avons pas connus, soient moraux.

Les démocrates ne doivent pas s'identifier avec la religion catholique et romaine, car celle-ci n'est que despotisme, superstition et ignorance.

Enfin M. Lanctôt veut ternir la réputation de plusieurs prêtres, qui étant morts, ne peuvent point se défendre ; il les accuse des crimes les plus infâmes. Il s'en prend aussi aux évêques et aux prêtres de Détroit, à notre St. Père le Pape lui-même et il recommande aux américains de se dénier des catholiques.

Voici comment l'Amérique de Chicago accuse réception de ce nouveau journal :

Nous venons de recevoir L'ANTI-ROMAN ADVOCATE, fondé à Détroit, par l'éternel Médéric Lanctôt, "Ecuyer, Avocat et Journaliste" journaliste surtout. Cette feuille n'est qu'une ridicule diatribe à l'adresse des prêtres catholiques que M. Lanctôt courtisait il n'y a que quelques mois à peine. Nous respectons toute conviction religieuse, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle soit sincère ; mais nous méprisons l'hypocrisie."

FAITS DIVERS.

On dit que Riel a eu une forte attaque de fièvre causée par le trouble et l'excès de travail et les insomnies qu'il s'est imposées depuis quelque temps. Il est mieux.

Le New Nation croit que l'évêque Taché n'interviendra dans le nouvel ordre de choses que pour appuyer les demandes du gouvernement de Riel.

LE PRINCE ARTHUR.—On assure que le Prince Arthur quittera le Canada pour retourner en Europe dans la seconde quinzaine de mai.

John G. Saxe, le poète populaire des Etats-Unis, publie ses poèmes dans le New-York Ledger, à raison d'un dollar par ligne.

Phillips, l'employé infidèle du revenu de l'intérieur, qui, il y a quelques semaines, s'enfuya en Europe en volant \$40.000 au gouvernement américain, a été arrêté à Liverpool et sera renvoyé à New-York pour y subir son procès.

A l'occasion des couches de la Princesse Marguerite, la municipalité de Naples a donné des habits complets à vingt charretiers qui n'avaient jamais enfreint les règlements de la Ville. Si c'eût été ici, ça ne lui aurait pas couté cher.

Paris, 19.—La Haute Cour pour le procès du prince Pierre Napoléon Bonaparte, accusé du meurtre de Victor Noir, a été convoquée à Tours.

M. Ollivier est candidat pour l'Academie de France.

Le Pape a célébré la messe pour le repos de l'âme de M. de Montalembert.

C'est un bel hommage aux services rendus par l'illustre défunt à l'église catholique.

On rapporte qu'un français qui avait perdu l'usage de ses membres et de la parole, depuis dix ans, à la suite d'une paralysie, a été guéri complètement par le choc qu'ont éprouvé ses nerfs en voyant assassiner sa femme par les serviteurs de la famille.

On rapporte qu'au moment de rendre son âme à Dieu, le saint évêque de Tarbes se fit apporter le *Postulatum* de l'infalibilité déjà signé par un grand nombre d'évêques et y ajouta de sa main mourante ces mots à la suite de son nom : "Papa est infallibilis"—le Pape est infallible.

Cinquante jeunes radicaux de Paris ont juré de venger la mort de Victor Noir si le gouvernement ne punit le prince Bonaparte pour l'assassinat qu'il a commis. Ils espèrent le tuer en duel, et s'ils ne réussissent pas par ce moyen, ils se proposent d'attendre plus tard une occasion favorable.

Le soir de la St. Patrice, à St. Francisco, Rudolphe et Deery ont joué une partie de billard de 1500 points pour \$3000. Rudolphe a remporté la victoire : il fait ses 1500 points tandis que son adversaire en a fait 970. La plus forte série de Rudolphe a été de 310 : celle de Deery de 174.

On dit qu'un crime épouvantable a été commis à Sumatra. Le fils d'un marchand français partit un jour pour un établissement voisin et l'on fut longtemps sans avoir de ses nouvelles. Dernièrement, un lourd colis arrivait au magasin du père et en l'ouvrant, on trouva le corps du fils entouré d'une multitude de scorpions. Les auteurs de cette infamie n'ont pas encore été découverts.

Samedi dernier, dans l'après-midi, le corps d'un enfant du sexe féminin a été trouvé par un jeune homme nommé Albert Hinton, dans un lot vacant, près de la clôture, au coin du chemin Papineau et de la rue Ste. Catherine. Le corps fut transporté à la station de police de la rue Panet où l'enquête fut faite par le coroner. A l'extérieur, on ne remarqua aucune marque de violence.

L'examen à l'intérieur du cadavre prouve que cette enfant était morte asphyxiée, mais les Jurés n'purent déterminer si cette mort avait été accidentelle ou produite criminellement.

Le prince Arthur se propose de faire un voyage en Californie, avec sa suite, par le chemin de fer du Pacifique, vers la fin d'avril, ou le commencement de mai. La compagnie de ce chemin a déjà commencé à faire les préparatifs nécessaires pour cette expédition royale. Le prince passera là quelques semaines et reviendra ensuite à Montréal, pour partir pour l'Angleterre, avec sa brigade. Son altesse préfère s'embarquer à bord du transport qui viendra pour cette fin, plutôt que de prendre les lignes Cunard, Inman, ou Allan.

Un jeune homme de Québec, nommé Flinn, a trouvé une mort horrible l'autre jour, à Chicago. Il est tombé dans les scies d'une factorie de marbre pendant qu'elles étaient en mouvement, et il fut littéralement haché.

Les insurgés cubains se forment en clubs favorables à l'indépendance, et repoussent tout projet tendant à l'annexion aux Etats-Unis. Les chefs nient que Cuba bénéficierait par un changement d'allégeance, ils dénoncent l'annexion comme un acte de lâcheté et que les Etats-Unis n'ont rien fait pour mériter la reconnaissance des Cubains.

La ville de North Platte (Nebraska) vient d'être le théâtre d'une exécution sommaire. Un M. Kief ayant été volé et assassiné dans la nuit du 11, deux arrestations ont été faites le lendemain, et comme la culpabilité des prisonniers n'était pas douteuse, la foule les a pendus sans autre forme de procès. Les individus lynchés étaient des bandits de la pire espèce, qui avaient commis depuis quelque temps des vols nombreux dans les environs de North Platte.

Le journal du P. Hyacinthe, la Concorde, dont on annonce la prochaine apparition, est fondé sous le patronage d'un comité, dont le président honoraire est Mgr Maret, évêque de Sura, et le président, M. le sénateur Amédée Thierry.

Parmi les autres membres figurent MM. Jules Loysou et Fabre d'Envie, professeurs à la faculté de théologie de Paris, M. l'abbé Bazin, secrétaire de la même faculté, M. l'abbé Pujot, chapelain de l'empereur, et diverses notabilités du monde religieux.

Le prince Pierre Bonaparte a reçu un présent magnifique d'une députation de jeunes et charmantes américaines.

Le présent consiste en un fusil de chasse richement incrusté d'or et d'argent.

Le tir au pistolet est tellement l'amusement favori des américains, que chez cette nation même "la jeunesse et la beauté" doivent exprimer leur admiration pour la dernière marque d'habileté que le prince Pierre a donnée.

Jeudi, un nommé Yeck, à Beardstown, Ill., fut tué d'un coup de pistolet par un individu du nom de Wilcox. Ce dernier ayant été écroué, le lendemain même, aussitôt une foule, plus de 100 personnes entourent sa prison, y pénétrèrent, et saisissant un prisonnier, qu'elles supposèrent être le meurtrier en question, elles lui mirent la corde au cou. S'apercevant que ce n'était pas leur homme, elles allèrent de suite à la cellule de Wilcox, et comme il s'était armé d'une barre de fer et paraissait vouloir se défendre en désespéré, un revolver mit fin à sa résistance en lui logeant une balle dans la tête. Son corps fut ensuite enlevé et pendu à un arbre.

NOVÉ—Un marchand de bois, de cette ville, M. James Allen, a été victime, jeudi soir, d'un accident qui lui a coûté la vie.

En compagnie des MM. Brodie, M. Allen se rendit en voiture sur le côté sud du canal Lachine où il laissa ses deux compa nons pour aller à la résidence du côté nord du canal.

Depuis ce n'en avait pas eu de nouvelles, lorsque, vendredi matin, MM. Brodie trouvèrent dans la glace du canal un trou dans lequel le défunt est sans doute tombé, car les traces de ses pieds conduisaient à cette ouverture.

M. Allen était âgé de 36 ans et marié depuis quelque années.

Il commença son commerce, il y a peu près dix ans, et par son énergie et son intelligence, parvint à amasser une jolie fortune.

Une lettre de Rome au Pilot de Boston, au sujet du Concile oecuménique, dit :

Les évêques américains peuvent être rangés comme les plus belles intelligences du Concile. Sans doute les évêques des autres pays sont très éminents, mais j'ai mes raisons pour croire que les évêques américains se font remarquer par leur connaissances théologiques, leur profondeur de raisonnement, et la justesse des conclusions auxquelles ils arrivent. La haute position que j'ai su qu'ils occupaient dans le Concile est très-étonnante. Ils se font surtout remarquer dans les questions concernant les rapports de l'église et de l'état.

Mgr. l'Archevêque de Québec est assez bien maintenant pour suivre les débats du Concile, mais on craint qu'il ne soit obligé de retourner au pays avant la fin du Concile. Tous nos autres prélates sont, on ne peut mieux.

Mgr. Lafèche, cependant, paraît souffrir un peu du froid de Rome. Le temps aussi a été réellement froid pendant quelques jours et les maisons romaines sont si froides et si mal chauffées qu'il n'est pas surprenant qu'on y souffre quelque peu. Si vous aller passer un bout de soirée avec ce bon évêque (nos évêques nous permettent de les aller visiter souvent et nous donnent libre entrée), vous êtes certain de le voir enveloppé d'une chaude écharpe et armé de gros chaussous de voyage. Dans ce costume, il vous cause philosophie, histoire, littérature, etc., et sait toujours nous faire passer des heures agréables qui s'écoulent toujours trop vite.

Le docteur Carré, résident de Cairo (Illinois), où il était généralement connu sous le nom du "docteur français," est entré, le 21 du mois dernier, à 5 heures du soir, dans une brasserie, s'est assis à une table où se trouvaient plusieurs personnes de sa connaissance, a demandé un verre de bière dans lequel il a mis une pincée de poudre en disant : "C'est de la strychnine, excellent pour l'estomac," a bu sa bière, a dit encore : "A six heures, ce sera fini," et s'est retiré dans une pièce de derrière où il a presque aussitôt été saisi de convulsions qui, ainsi qu'il l'avait annoncé, se sont terminées par la mort au moment précis où le cadran de l'établissement sonnait six heures.

D'après les on-dit de Cairo, le docteur Carré s'appelait en réalité le comte Veille et était capitaine dans l'armée française. Obligé de fuir de son pays à la suite d'une conspiration contre l'empereur, il vint se fixer en 1863 à Cairo, où il vécut en exercant la profession de médecin.

Un fait qui paraît mieux établi, c'est que le "docteur français," quel que soit son nom, était marié à une personne occupant un emploi près de l'impératrice, et que, le matin même du jour où il s'est suicidé, il avait reçu une lettre de sa femme, le suppliait de rentrer en France.

Le due de Montpensier et le prince Henri de Bourbon se sont battus en duel, ce matin. Le résultat a été fatal au dernier qui a été tué. Le due avait pour seconds les généraux Cardoso et Alaminor. Ceux du prince étaient le señor Publio et un autre dont le nom est inconnu, deux républicains membres des Cortès. Cette affaire a causé une grande sensation.

La rencontre entre le prince Bourbon et le due de Montpensier a eu lieu à sept milles de Madrid.

Les témoins ont laissé au sort à décider qui tirerait le premier ; et le sort a décidé en faveur du prince Henri. Les adversaires ont échangé le premier feu à dix pas, mais sans résul-

tat. Ils se sont alors avancés à 7 pas. Le prince Henri a tiré et n'a pas atteint son adversaire. Le due a tiré à son tour et le prince a eu la tête traversée par la balle. Il est tombé et a expiré quelques minutes après. Le due a gardé le plus grand calme pendant le combat, mais le résultat l'a beaucoup affecté.

Comme le prince est pauvre le due a offert de prendre soin de sa veuve et de ses enfants. La querelle a eu lieu à la suite d'une lettre injurieuse contre le due, que le prince aurait adressée aux partisans de Montpensier. Henri était le frère de l'époux de l'ex-reine Isabelle et cousin de la duchesse de Montpensier.

Montréal vient d'être le théâtre d'une scène qui fait peu d'honneur à Delave et Cadoua, deux acrobates et pantomimistes dont beaucoup ont admiré, ces jours derniers la souplesse et la pantomime au théâtre royal.

Mercredi soir, après la soirée, Delave et Cadoua, laissèrent leurs épouses au St. Lawrence Hall où ils pensionnaient, avec recommandation d'être prêtes à partir le lendemain à deux heures de l'après-midi. Les femmes étaient prêtes à deux heures, mais leurs maris n'étaient pas encore arrivés. Quelque temps après, ceux-ci vinrent à l'hôtel et annoncèrent qu'ils ne seraient prêts à partir que le soir. Mais comme ils ne revenaient pas, leurs femmes, craignant de les voir dissiper tout leur argent, et d'être ensuite abandonnées sans ressources dans une ville étrangère, prirent le peu qu'elles avaient ou ce qu'elles purent trouver, et s'en allèrent à la station afin de prendre les chars pour New-York.

À la station, les hommes les trouvèrent, et avec une brutalité sans nom, ils les firent arrêter pour vol par la police qui les conduisit à la station du Carré Chaboillez ainsi que la petite Zoé qui les accompagnait. Les hommes sont encore en cette ville, où ils dépensent ce qu'il leur reste d'argent sans souci de remplir leurs engagements à Québec. Nous

Une affaire assez grave s'est passée l'autre jour dans une maison de la rue Albert. Voici les faits : un nommé John O'Neil, ivrogne fievé, engendra chicane à sa femme au sujet de quelques vêtements qui étaient suspendus à une corde dans la maison pour sécher. Jurant qu'il les ôterait de là, il prit un couteau pour les couper et les faire tomber. Sa femme se précipita sur lui pour l'en empêcher et éleva sa main en l'air pour cela ; ce fut alors qu'il la saisit, et lui coupa la main presque entièrement. Les Drs. O'Leary et Desroches furent aussitôt appelés et arrêtèrent la perte de sang, autrement cette pauvre femme serait bientôt morte. Elle fut ensuite transportée à l'hôpital, où elle est encore. On dit que c'est une digne femme très-travaillante, et le principal support de sa famille. Le sergent Bourke de la station du Carré Chaboillez arrêta promptement O'Neil. Il a déjà subi quelque temps de détention pour avoir maltraité sa première femme et il est bien probable qu'il sera encore emprisonné quelque temps pour avoir estropié la seconde.

Le correspondant de Paris au Times de Londres dit qu'un procès très-curieux doit bientôt se dérouler devant les tribunaux de Paris. Il paraît qu'il y a divergence d'opinion entre l'ex-reine d'Espagne et son époux, touchant l'administration de leur fortune. Comme reine, elle était le chef de la communauté et son mari était obligé de se conformer à son plaisir.

Sa Majesté soutient, que quoique la rébellion de ses sujets l'ait chassée de son pays, elle est encore reine de droit, et comme telle, encore maîtresse de sa fortune et libre d'en disposer suivant sa volonté, et même de la dissiper dans les efforts désespérés qu'elle fait pour regagner sa couronne et qui lui ont coûté tant d'argent dans les derniers mois de son exil. Don Frs. d'Assises, d'autre part, reconnaît apparemment "le fait accompli," et considère que sa femme a perdu pour toujours sa haute position et que partant, elle n'a pas plus de droits que les simples particuliers, car il demande à être déclaré le chef de la communauté et à partager avec son épouse leur fortune réunie. Il a demandé aux tribunaux de lui confier l'administration des biens de sa femme, mesure à laquelle il a été, dit-on, poussé par la vente considérable d'immeubles situés en Espagne, que l'ex-reine a dernièrement effectuée.

La cour a ordonné à celle-ci et à son intendant, le comte Ezpeleta de n'accomplir aucun acte d'administration avant la fin du procès. Ce différend financier semble avoir produit une certaine froideur entre l'époux et l'épouse ; car le premier a, dit-on, laissé leur résidence commune, dans l'Avenue du Roi de Rome, et est allé demeurer avec son ami, le señor Meneses, auquel le titre de duc a été conféré il y a quelques mois, la reine, quoique détrônée, se réservant de droit de conférer de tels honneurs et de telles distinctions.

Un fait sinistre et singulier vient de se produire à Lérida (Espagne).

Le banquier José Nunez avait deux caisses dans sa maison. L'une servait aux opérations journalières de la banque ; l'autre qui contenait surtout l'or et l'argent, n'était ouverte que lorsque M. Nunez avait à faire des paiements considérables.

Cette dernière caisse était située dans un caveau fermé par une porte en fer des plus solides et munie d'une serrure à secret.

Le banquier en avait deux clés. La première restait toujours entre ses mains, la seconde était confiée au caissier. Celle-ci disparut.

Depuis le jour de cette disparition, le banquier prêtait sa clé à son caissier lorsqu'il fallait descendre au caveau.

Tout dernièrement cet employé eut occasion d'aller prendre une somme en or déposée dans la caisse secrète.

Quelle ne fut pas la surprise du caissier en trouvant une clé sur la porte du caveau !

Il pensa qu'un voleur s'était introduit là dedans et qu'il avait dérobé une somme importante. Il alla prévenir le banquier, qui, tout tremblant, descendit avec son employé.

Le caveau fut ouvert.

Un cadavre en putrefaction gisait sur le sol. M. Nunez et son caissier reconnaissent un employé de la maison que l'on avait mis à la porte quelques jours auparavant, qui, sans aucun doute, était le voleur de l'une des clés du caveau.

Le malheureux avait voulu dépourrir son ancien patron, mais la porte de la cave étant à ressort s'était refermée toute seule et avait enseveli notre homme dans son tombeau.

L'étudiant allemand Nidebung vient d'être condamné à trois semaines de prison pour son duel avec le fils du comte de Bismarck.

A propos de ce duel, l'Université de Bonn vient de remettre en vigueur une vieille loi disant que :

"Tous ceux qui se battent sans être munis d'un masque garantissant la figure et d'un appareil sauvegardant les jambes, seront expulsés de l'Université."